



Colonisation des nouvelles mares

En 2010, le contrat Natura 2000 du Conservatoire d'espaces naturels avait permis la création de plusieurs mares ; deux sur la Côte-Belet, trois sur les Champs Pourris et quatre sur le terrain militaire, avec quelques ornières annexes. Dès le premier printemps, il avait déjà pu être observé des traces de colonisation par les amphibiens. Cette année, en plus de la Grenouille agile, du

Pélodyte ponctué et de la Rainette arboricole, deux grands tritons - le Triton marbré et le Triton crêté - ont été aperçus dans les ornières de la Côte-Belet. Ce dernier fait partie des espèces d'intérêt communautaire ayant permis le classement du site Natura 2000 des Chaumes d'Avon ; sa présence sur le site est donc très encourageante pour les naturalistes.



Triton crêté
© P. Guédron

Rainette arboricole
© P. Cavallin

Pour tout renseignement, contacter l'animatrice du site Natura 2000 :



Justine Vidal

Antenne Deux-Sèvres du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes
45 rue Villersexel - 79000 Niort
05 49 73 97 36 - 06 17 90 62 11
vidal@cren-poitou-charentes.org
www.cren-poitou-charentes.org



Credit photos © Coll. CENPC

Natura 2000, pour en savoir plus...

Le site de la DREAL Poitou-Charentes : www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr

Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 :
http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm

Opérateur local : Chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre du document d'objectifs : Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes
44, Boulevard Pont-Achard - 6^e étage - 86000 Poitiers / tél. 05 49 50 42 59 / fax. 05 49 50 42 47 / contact@cren-poitou-charentes.org / www.cren-poitou-charentes.org

Chargeée de mission territoriale, coordinatrice : Justine Vidal

La Lettre d'information « Les échos des Chaumes d'Avon » est une publication du Conservatoire d'espaces naturels
Rédactrice en chef : Justine Vidal / Conception-maquette : Valérie Babin / Impression : Imprimerie Scriptor - 86000 Poitiers - ISSN 1968-9535



LES ECHOS DES CHAUMES D'AVON

Lettre d'information du programme Natura 2000
sur le site des « Chaumes d'Avon »



Édito

Le site Natura 2000 des Chaumes d'Avon, situé en Pays du Haut Val de sèvre, constitue un paysage particulier à forts enjeux de préservation. La protection et l'animation de cette zone nécessitent une sensibilisation de la population et un investissement des collectivités territoriales en partenariat avec des professionnels.

Pour la période 2013-2015, la candidature à la présidence du comité de pilotage de la commune de Pamproux a été acceptée au cours de l'année 2013 et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Poitou-Charentes s'est vu confier la responsabilité d'animer le site Natura 2000.

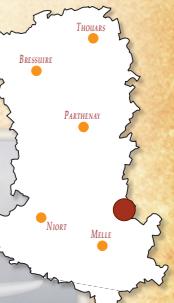
Depuis plusieurs années, le CEN garantit la gestion de ces sites remarquables en poursuivant un travail de protection et valorisation pédagogique auprès du grand public. Ces lieux attirent plusieurs types de publics, promeneurs, photographes, écoliers, botanistes... aussi, leur conservation demeure un souci constant. Leur entretien régulier favorise le maintien de la biodiversité voire l'améliore selon les secteurs.

Ces paysages, aux lectures diverses, méritent l'attachement et la découverte au fil des animations.

Yvelise Ballu-Berthelemy, Maire de Pamproux



Pie grêche écorcheur
© P. Guédron



Renouvellement de contrat Natura 2000

Afin d'assurer le maintien des habitats d'intérêt communautaire que sont les pelouses sèches, le Conservatoire d'espaces naturels a signé en 2009, un contrat Natura 2000 sur ses parcelles en propriété ou en bail. D'une durée de 5 ans et co-financé par l'Europe et l'Etat, ce contrat s'achèvera en décembre 2013. Il aura permis un entretien par fauche et débroussaillage sur 4,18 ha de pelouses sur la Côte-Belet et les Champs Pourris et l'élagage de 3 160 ml de haies, évitant ainsi un embroussaillement pouvant entraîner une perte de la biodiversité.

En vue de poursuivre cette action de conservation des habitats de pelouses sèches, un nouveau contrat a été signé pour 2014, avec un entretien par fauche et débroussaillage. Maintenir les haies en bon état écologique fait également partie des opérations qui seront réalisées sur ce secteur bocager l'année prochaine.



NATURA 2000



Travaux de débroussaillage



Un site très animé

Zone préservée, la Côte-Belet n'est pas exempte de toute activité humaine, bien au contraire. Il n'est pas rare d'y croiser un promeneur, un viticulteur, un naturaliste ou encore un groupe scolaire. C'est pour mieux informer ces « usagers du site », qu'une aire d'interprétation a été aménagée en 2012 par le CEN avec le CPIE de Gâtine Poitevine comme maître d'œuvre. Celle-ci comprend six panneaux, une maquette et une table de lecture du paysage, invitant chacun à s'émerveiller de la richesse de ce lieu emblématique.

Cet aménagement en accès libre et gratuit, co-financé par l'Europe et l'Etat au titre de Natura 2000, mais également par la Région Poitou-Charentes et le département des Deux-Sèvres, sert de support pour diverses animations. Ce fut le cas à deux reprises cette année, en avril pour une découverte du patrimoine naturel, historique et paysager et en octobre dans le cadre du festival des vendanges de Pamproux.



Couleuvre verte et jaune
© P. Cavallin

Des étudiants sur le terrain

Les Chaumes d'Avon représentent un site à forte valeur écologique pour sa diversité et sa richesse en habitats et espèces faunistiques et floristiques associées : pelouses sèches riches en orchidées, prairies humides inondables et haies bocagères.

En régression au niveau national et européen, les pelouses sèches doivent faire l'objet d'opérations de gestion et c'est dans ce contexte que des travaux ont été exécutés par des élèves du lycée agricole de Melle sur une parcelle nouvellement acquise par le CEN sur la Côte-Belet.

Six étudiant(e)s de deuxième année en BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) ont pris connaissance du cahier des charges transmis par Justine Vidal, animatrice Natura 2000 pour le Conservatoire. Ils ont ensemble visité le site pour y organiser un chantier de restauration.

Le 15 janvier dernier, les 6 élèves ont assuré la mise en œuvre des opérations en encadrant 26 autres camarades de leur promotion.

Au programme, coupe et débroussaillage d'arbres et arbustes avec conservation de quelques sujets âgés intéressants, débroussaillage des lisières des haies et de fourrés arbustifs colonisant la pelouse, fauche de la strate herbacée, évacuation et mise en andains* des produits de coupe ligneux pour préparer un chantier de broyage ultérieur.

Depuis 1993, l'équipe pédagogique du lycée agricole de Melle s'appuie sur ces expériences en situation de commandes de professionnels locaux, pour assurer la qualification professionnelle des étudiant(e)s.



© Lycée agricole J. Bujault - Melle



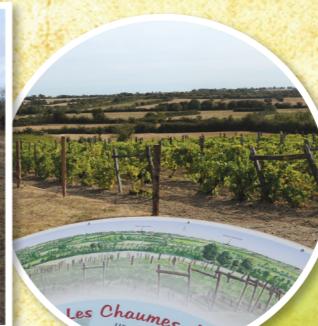
Ophrys abeille
© P. Cavallin



Mélite des centaurées

Aussi, les élèves évalués dans le cadre du contrôle continu ont pu acquérir deux compétences essentielles pour leur métier que sont, l'organisation et l'encadrement d'opérations de génie écologique.

Christine Le Torch
Responsable de la formation GPN
Lycée agricole Jacques Bujault - Melle



Les Rendez-vous en 2014

Dimanche 25 mai
à 10 h 30

animation « découverte » en partenariat avec Deux-Sèvres Nature Environnement sur la Côte-Belet.

Octobre

Retrouvez le Conservatoire lors du festival des vendanges de Pamproux.

pour plus de renseignements
www.cren-poitou-charentes.org

*Bande de résidus de végétaux laissée sur le sol après débroussaillage ou coupe